

# IMMATRICULATION D'UNE MICRO-ENTREPRISE

Gestion complète & dépôt sans erreur

## COMPRENDRE LA MICRO-ENTREPRISE

- **Régime simplifié** de l'entreprise individuelle
- Permet à une personne physique d'exercer une activité : **commerciale, artisanale ou libérale**
- Obligations comptables et fiscalité allégées mais immatriculation via le **Guichet unique (INPI)**



## LES ÉTAPES CLÉS

### CONTRÔLE & SAISIE

1

- Préparation du dossier avec toutes les pièces conformes
- Création et dépôt du dossier



Valider la création  
juridiquement

### VALIDATION & SIRET

2

- Suivi auprès du greffe
- Téléversement des pièces justificatives



Obtenir l'existence  
juridique de la société

## POINTS DE VIGILANCE

### Plafonds de chiffre d'affaires

- Plafonds distincts selon l'activité (vente vs service)
- En cas de dépassement : sortie automatique du régime
- À anticiper dès la création selon le projet du client

### Choix du régime fiscal

- Versement libératoire de l'impôt sur le revenu possible, sous conditions de revenus
- Choix à faire au moment de l'immatriculation

### Activité réglementée

- Certaines activités nécessitent une qualification professionnelle ou une autorisation préalable (artisanat, transport, etc.)

### Situation matrimoniale

- Doit être renseignée obligatoirement
- Inclut le statut du conjoint (collaborateur, salarié, aucun)



**MEDIALEX**

Document édité le 22.04.2026